

## Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle ordinaire d'APEROvronnaz.



**A**ssociation des  
**P**ropriétaires  
**E**xtérieurs de  
**R**ésidences secondaires  
**O**vronnaz

Samedi 21 mars 2026 au couvert de Tourbillon à Ovronnaz



Rapport selon l'ordre du jour du 20 février 2026, complété le 19 mars 2026.

1. Souhaits de bienvenue à tous les participants et ouverture de l'assemblée à 16H10.

Présents : 126 personnes dont 6 du comité, et 4 invités :

Mr. Denis Collé de VALPIC, délégué et membre du comité de la FVSR2  
Mme Aïda Lips, Conseillère municipale en charge du tourisme, commune de Leytron  
Mme Jessica Monnet, directrice de l'OT Ovronnaz  
Mme Pralong Gaele, étudiante, prépare un master sur Ovronnaz.

32 procurations données.

14 membres excusés. .

Soit : 103 voix valables pour les votes.

Nomination de 2 scrutateurs : Mr. David Burkahard et Mme Christiane Schertenleib. Merci à eux pour leur service d'un soir.

L'assemblée peut ainsi valablement délibérer.

2. Acceptation de l'ordre du jour demandé par Charly avec l'explication de l'ajout des points 11bis et 11ter qui sont venus après l'établissement du cahier de l'AG envoyé aux membres.
3. Pour mémoire, le président demande l'acceptation du PV de l'AG 2025. Demande en principe inutile, car, selon la règle toutes remarques, demandes de correction ou refus doit être signalé dans les 30 jours. Donc accepté.
4. Etat des membres : nous sommes actuellement 263 membres ! environ 15 de plus que l'année passée. Merci pour ce succès qui apporte du poids à l'association APEROvonnaz devant nos interlocuteurs, OT, commune et autres.
5. Rapport du président : chacun a pu le lire dans le cahier de l'AG reçu. Donc peu de commentaires
6. Idem pour le rapport du vice-président. Comme l'ordre du jour est chargé, les points 5 et 6 sont vite clos.
7. Projet **Réseaux sociaux**. Sophia Dizerens se présente, en tant que nouveau membre du comité et présente son projet qui est une nouveauté bienvenue à Ovronnaz. En remerciant Jessica pour son travail riche en nouveautés riches et intéressantes d'animation à Ovronnaz, il est remarqué une faille dans l'occupation de nos jeunes, surtout le week-end. D'où l'idée de fédérer la jeunesse locale et des R2 pour différentes activités attractives. Pour ce faire une page Instagram a été créée et se rapproche ainsi plus des habitudes des jeunes et, nous l'espérons, pourra développer la cohésion de toute la jeunesse de la station. Nous pouvons voir déjà un projet concret prévu le dimanche 29 mars. Visite des installations de Téléovonnaz.
8. Notre trésorier, Gilbert, a présenté les comptes 2025 et le bilan au 31 décembre. Nos finances sont saines et nous avons un certain capital en réserve qui nous permettra de répondre aux besoins futurs qui sont envisagés.  
Les vérificateurs ont donné lecture de leur rapport et invité l'assemblée à donner décharge au comité.  
le vote demandé à l'assemblée regroupe les quatre rapports présentés :  
Président, vice-président, trésorier et vérificateurs.  
les rapports sont acceptés à l'unanimité.  
Merci pour votre confiance.
9. Le budget 2026 présenté dans le cahier de l'AG convient à tous et le comité désire que la cotisation annuelle reste modeste et inchangée à Fr.30.- au vote, acceptation à l'unanimité.

10. Composition de votre comité

les membres actuels restent en fonction et nous avons le plaisir de présenter à l'assemblée deux nouveaux membres.

Mme Sophia Dizerens au dicastère RELATIONS LOCALES & RESEAUX SOCIAUX

Mr. Pierre-Alain Dupont au dicastère AVENIR THERMALP.

Ce sont deux nouveaux départements d'APEROvonnaz créés pour répondre aux nécessités actuelles de développement de notre station.

Le nouveau comité est accepté à l'applaudimètre.

11. Nous avons ici un gros chapitre qui comprend trois parties.

a) l'actualité : des projets de l'association : Bravo Bisses, collaboration avec l'OT, état des lieux d'Ovonnaz Tourisme SA, réserves budgétaires.)

Le projet Bravo Bisses est maintenant entre les mains des communes concernées, en particulier Leytron et Chamoson. À la suite du changement d'interlocuteurs dû aux dernières élections communales, ce projet est actuellement en suspens et reste dans l'attente des prochaines décisions communales.

le projet Ovonnaz Tourisme SA est maintenant à l'étude et la commune de Leytron est sur le sujet. Mme Lips, conseillère municipale en charge du tourisme, nous a apporté quelques précisions sur l'avenir de ces sujets pendants.

Charly a présenté les choix de réserves budgétaires prévues à notre implication dans ces projets.

11bis.Parole est donnée à Sophia qui a présenté ici son projet :



un site Instagram a été créé. Vous pouvez le trouver en lien sur notre site de base.

Les informations ainsi publiées seront, nous l'espérons, plus suivies par la jeune génération. Ainsi les projets d'activités et de développement de l'attractivité de notre station devrait se trouver renforcée. Le but est aussi de réunir au mieux la jeunesse locale et des R2.

## 11ter PROJET DES BAINS

Parole est donnée à Pierre-Alain Dupont qui présente le projet de sauver les bains d'Ovronnaz



Sujet riche et sensible qui ne peut être simplement résumé ici. En annexe à ce P.V. vous pouvez lire sa présentation complète sur ce sujet. Vous trouverez aussi le formulaire idoine pour vous investir dans ce projet.

Une discussion nourrie avec de très nombreuses questions sur la faisabilité du projet s'en est suivie. Nous pouvons remercier nos membres de l'intérêt qu'ils ont manifesté pour cette problématique actuelle et encore dans un flou important en attendant le 24 juin, fin de l'actuel sursis concordataire provisoire. Merci Mr. Collé, délégué de la FVSR2, pour vos remarques pertinentes. Il est prévu de proposer l'offre à un public élargi et probablement d'avoir une conférence de presse pour mieux diffuser notre idée.

Un vote de principe est demandé pour autoriser la poursuite du "Projet des Bains" avec la légitimation de l'association.

### **Accepté à l'unanimité des 103 voix présentes ou représentées**

Un deuxième vote demandant l'autorisation de créer une réserve budgétaire de CHF8'000.-- en vue de financer un éventuel recours à un conseiller juridique pour la réalisation du "Projet des Bains".

### **Accepté à l'unanimité des 103 voix présentes ou représentées**

### **Pour ces deux votes il n'y a eu aucun refus ni aucune abstention.**

Le développement du "Projet des Bains" est confié à MM : Charly Teuscher président et Pierre-Alain Dupont membre du comité.

12. Divers et propositions : rien de particulier, si ce n'est que plusieurs débats se poursuivront lors de l'apéro.
13. La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est clôturée par le président.
14. Parole est donnée à Mme Aïda Lips, conseillère municipale de la commune de Leytron en charge du dicastère du tourisme qui est invitée à présenter le futur de la commune.

Mme Lips s'est appuyée sur une belle et intéressante présentation PowerPoint.



Nous avons surtout relevé que la route cahoteuse est en voie de totale réparation et que de nombreux projets sont en cours de réalisation. Il a aussi été précisé que les nombreux investissements actuels de la commune ne laissent que peu de possibilité de souscrire à des projets tel que notre désir de **sauver** les bains. Mais la commune reste attentive et sera en appui selon ses possibilités. Dans tous les cas les décisions financières éventuelles de la commune relatives à un tel projet devra être approuvée par l'Assemblée Primaire. Nous remercions Mme Lips pour son ouverture d'esprit et sa très bonne volonté de collaboration avec APEROvronnaz.

Les nombreuses questions ont aussi trouvé les réponses nécessaires, souvent appuyées sur les compétences de Jessica Monnet de l'OT.

15. Fin de la partie officielle et invitation à participer à l'apéro riche organisé pour clore cette soirée.

H.S. nous désirons remercier tout particulièrement Mr. Patrick Dizerens, Ingénieur du son et DJ d'un soir pour l'excellence de ses installations de sonorisation et des écrans TV qui ont donné toute satisfaction-

Du vrai travail de professionnel,

Merci !



Merci aussi au Chalet Gourmand qui a préparé des plateaux de charcuterie de qualité. Délicieux. ! La preuve ? il n'est rien resté.

Merci aussi à M. Jo Gaudard, Vgneron-encaveur, membre d'APEROVronnaz depuis 2014, qui nous gratifie d'un rabais de 10% sur les achats de vins.

Et bravo à toute l'équipe du comité qui a bien bossé pour cette réussite.

Pierre-Alain Beausire, Vice-Président et Secrétaire

La présentation Powerpoint et le descriptif du "Projet des Bains"

Se téléchargent en cliquant sur les boutons correspondants